



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

VINGTIÈME SESSION

Nairobi, Kenya, 1 - 5 février 2016

DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'APICULTURE EN TANZANIE

Document invité par le Bureau¹

I. Contexte

1. La Tanzanie est dotée d'un environnement propice à l'apiculture. Le secteur ne contribue pas encore de façon optimale à l'économie malgré son potentiel². Selon les estimations³, sa capacité est de 9,2 millions de colonies d'abeilles et son potentiel de production est de 138 000 tonnes de miel et de 9 200 tonnes de cire d'abeille par an. Les 9,2 millions de colonies d'abeilles à miel ont été établies en 1957⁴. Toutefois, ces données doivent être validées pour les adapter aux changements environnementaux actuels et aux pratiques apicoles. Le Gouvernement de la Tanzanie a développé la Politique nationale de l'apiculture (NBP) en 1998. Cette politique renforce la contribution durable du secteur de l'apiculture pour assurer son développement durable et la conservation et la gestion de ses ressources naturelles. Les politiques définissent clairement la propriété pour toutes les forêts et toutes les ressources forestières. La Loi de 2002 sur les forêts et l'apiculture fournit le principal cadre juridique pour les activités du secteur. La Loi forestière établit le cadre juridique sur la base duquel les

¹ Auteur: MPINGA, Issa Hamis, Ministère des Ressources naturelles et du tourisme (MNRT), Tanzanie. Institut de formation en apiculture - Tabora, P.O. Box 62, Tabora Tanzanie, Tel: +255 (0) 26 2605058, Télécopie: +255 (0) 26 2605338, Courriel: ibinomary@gmail.com, Site web: www.bti.ac.tz

² Match Maker Associates (2007). Analyse de la chaîne de valeur du miel et de la cire d'abeille en Tanzanie

³ NBP, (1998). Politique nationale de la Tanzanie sur l'apiculture

⁴ Match Maker Associates (2007). Analyse de la chaîne de valeur du miel et de la cire d'abeille en Tanzanie

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

diverses parties prenantes peuvent participer. À la suite des réformes gouvernementales dans le cadre du Programme de réforme du Service public, l'agence du Service forestier de la Tanzanie (TFS) a été établie pour prendre le relais de certains des rôles et fonctions opérationnels de la Division des forêts et de l'apiculture⁵. Actuellement, le TFS est l'organe exécutif clé dans la foresterie nationale et les affaires apicoles afin d'assurer la gestion efficace et effective des ressources forestières et des abeilles.

II. Aperçu des pratiques apicoles et de la production

2. En Tanzanie, l'apiculture est une activité essentiellement traditionnelle et rurale effectuée par les communautés locales⁶. La bonne gestion des ruches est vitale pour un rendement accru, toutefois, les apiculteurs y accordent très peu d'attention. Du point de vue technologique, la plupart des petits apiculteurs ruraux utilisent soit les ruches en écorce ou en tronc d'arbre. L'utilisation de ruches améliorées telles que les ruches à barrettes ou ruches commerciales est plus répandue, et l'équipement moderne de transformation est de plus en plus couramment installé et utilisé dans le pays. Selon la Loi nationale de 2002 sur l'apiculture, l'utilisation des ruches en écorce est interdite. Le Gouvernement et les professionnels privés œuvrent à promouvoir des pratiques apicoles durables. Divers groupes sont impliqués dans la chaîne de production y compris les fournisseurs d'intrants, à savoir les menuisiers, les ferronniers, les tailleurs, les commerçants qui fournissent l'équipement apicole, les imprimeurs pour les étiquettes et les diverses institutions de financement.

3. La nécessité de protéger les zones d'alimentation cruciales pour les abeilles est vitale. La Tanzanie a réservé et gère 506 réserves forestières pour l'apiculture. Le Ministère des ressources naturelles (MNRT) à travers son agence (TFS) protège un total de 69 613 ha de Réserves nationales d'abeilles⁷. D'autres réalisations intéressantes de la Tanzanie, toujours par l'intermédiaire de son agence (TFS), incluent son initiative d'appui aux apiculteurs au moyen de l'apport en ruches, de l'établissement de contacts commerciaux et de ruchers de démonstration fonctionnels pour que les paysans puissent apprendre sur le tas. Rien que durant la période 2012/2015, le TFS a fourni plus de 14 076 ruches à barrettes aux apiculteurs locaux et ces derniers en adoptent l'utilisation graduellement. La perspective d'accroître la production de miel et de cire d'abeille est grande bien que rien n'ait été réalisé actuellement. Les données passées de la production indiquent que 4 860 tonnes de miel et 324 tonnes de cire d'abeille ont été produits par an, ce qui représente seulement 3,5 pour cent du potentiel de production du pays⁸. La promotion de l'adoption de la gestion optimale de l'apiculture relancerait la production de miel et de cire.

III. Contraintes de production

4. La production apicole est limitée par diverses contraintes:

- La dégradation des habitats potentiels pour les nids d'abeilles et pour l'alimentation des abeilles;
- Traditionnellement, l'apiculture est essentiellement effectuée par l'homme dans la mesure où la plupart des ruches sont conservées sur les arbres loin du domicile familial ce qui pose des risques pour la gestion et la récolte;
- La faible adoption des pratiques apicoles améliorées;
- La mauvaise gestion des ressources alimentaires des abeilles;
- Des régimes climatiques incertains qui compliquent la prédiction de la saison appropriée pour le développement des colonies.

⁵ MNRT, (2014). Rapport de mise en œuvre triennale du TFS pour l'exercice 2011/2012 – 2013/2014

⁶ NBP, (1998). Politique nationale de la Tanzanie sur l'apiculture

⁷ MNRT, (2014). Rapport de mise en œuvre triennale du TFS pour l'exercice 2011/2012 – 2013/2014

⁸ NBP, (1998). Politique nationale de la Tanzanie sur l'apiculture

IV. Opportunités commerciales

5. La demande actuelle de miel pur et de cire d'abeille dépasse toujours l'offre⁹. Le miel pur et la cire d'abeille deviennent des denrées de plus en plus précieuses et onéreuses. Les principaux marchés de destination pour le miel et la cire d'abeille tanzaniens se trouvent en Europe (ex. l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume uni, la Belgique et la Norvège), en Chine, au Japon, aux USA, en Oman et à Dubaï, et dans les pays d'Afrique subsaharienne (Botswana, Kenya, Burundi, RDC, Rwanda et Ouganda). La Belgique et l'Allemagne sont restées les principaux acheteurs du miel tanzanien¹⁰. Une tendance à la baisse des exportations du miel tanzanien a également été observée au fil des quatre années écoulées. Par exemple, en 2010 environ 291,4 tonnes ont été exportées par rapport à 152,6 tonnes en 2015¹¹. Toutefois, une quantité substantielle de miel est exportée vers les pays voisins et n'est pas prise en compte dans les statistiques officielles. Les estimations d'exportations de miel rien que vers la région de l'Afrique orientale seraient de plus de 500 tonnes.

6. La demande des produits des abeilles ne cesse jamais et continuera d'attirer des prix élevés¹². Les apiculteurs et les commerçants ont fait peu d'efforts pour exploiter et vendre d'autres produits des abeilles telles que la gelée royale, le venin d'abeille et les services tels que la pollinisation. Les marchés pour les produits apicoles sont largement dominés par les intermédiaires qui transportent le miel et d'autres produits apicoles des régions reculées vers les marchés. Les paiements perçus par les apiculteurs sont très faibles. En raison du manque d'organisation appropriée des groupes de producteurs, du faible réseautage et des communications insuffisantes entre les apiculteurs, leurs marchés sont gravement affectés¹³.

V. Contraintes de marketing par les apiculteurs

7. Les marchés de miel et de cire d'abeille sont limités par divers défis :
- Les apiculteurs n'arrivent pas à garantir un approvisionnement ininterrompu en produits;
 - Accès limité aux informations de commercialisation fiables et à l'approvisionnement en équipement de transformation et de conditionnement;
 - Faible production de miel et de cire d'abeille;
 - Les techniques de transformation de la cire d'abeille sont requises dans la mesure où l'essentiel de la ressource est gaspillé ou mal transformé et que certains apiculteurs malhonnêtes l'altèrent avec d'autres substances;
 - Les volumes de production du miel et de cire demeurent faibles, il est donc difficile d'attirer les acheteurs grossistes et de développer des centres de collecte.

VI. Points à considérer

8. La Commission pourrait envisager de considérer les recommandations suivantes:
- Les gouvernements et les autres agences de développement doivent établir des associations d'apiculteurs fortes pour contribuer à faire face aux divers défis de la production et du marketing apicoles: autonomiser les associations d'apiculteurs financièrement pour qu'elles puissent générer des fonds rotatifs afin de financer les opérations apicoles durables.
 - Introduire et encourager les pratiques optimales en matière de gestion de l'apiculture.
 - Obtenir les informations commerciales et les disséminer aux acteurs ou producteurs.

⁹ MNRT, (2014). Rapport de mise en œuvre triennale du TFS pour l'exercice 2011/2012 – 2013/2014

¹⁰ Match Maker Associates (2007). Analyse de la chaîne de valeur du miel et de la cire d'abeille en Tanzanie

¹¹ MNRT, (2014). Rapport de mise en œuvre triennale du TFS pour l'exercice 2011/2012 – 2013/2014

¹² MNRT, (2014). Rapport de mise en œuvre triennale du TFS pour l'exercice 2011/2012 – 2013/2014

¹³ Match Maker Associates (2007). Analyse de la chaîne de valeur du miel et de la cire d'abeille en Tanzanie

- Enquêter sur les causes de la faible production et des exportations déclinantes de manière à développer des stratégies pour satisfaire la demande étrangère.